



Mon ex réclame sa cafetière!

Par **Tyti03500**, le **04/07/2019** à **11:20**

Bonjour, je viens vers vous car j'ai un soucis, en effet, mon ex compagnon avec qui aucune déclaration commune n'a été faite,... me réclame la cafetière xxxxxx qu'il m'a offerte à Noël (valeur 220€)!

On s'est séparé en mauvais terme (Monsieur a profité de ma charité, tromperie,...), je n'ai pas envie de restituer le bien car il m'appartient maintenant, il ne l'a pas récupéré en récupérant ses affaires! Il a été à la gendarmerie déposer plainte pour vol, j'ai eu la visite de la gendarmerie hier me demandant de restituer le bien!

Quel peut être mes différentes issues?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **04/07/2019** à **13:29**

Bonjour

Le problème, c'est qu'il a une facture qui prouve son achat et la qualité de propriétaire est celle-ci.

Idem pour une voiture, le nom sur la carte grise ne prouve pas la propriété, la facture, oui.

Par **Tyti03500**, le **04/07/2019** à **13:32**

Sur la facture il y a un numéro « code produit » pas le numéro de série de cette machine là, comment peut-il prouver que la machine en ma possession est celle qu'il a achetée?

On ne peut pas faire valoir que c'est un cadeau?